



COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Pour diffusion immédiate

QUATRE ÉCOLES PRIVÉES DE TROIS-RIVIÈRES AJOUTENT UNE SEMAINE DE « RELÂCHE » EN NOVEMBRE À LEURS CALENDRIERS SCOLAIRES RESPECTIFS

Trois-Rivières, le mardi 7 février 2023 – Le Collège Marie-de-l'Incarnation, l'Institut Secondaire Keranna, le Séminaire St-Joseph et l'École Val Marie ont convenu, d'un commun accord, d'ajouter une semaine de « relâche » en novembre, et ce, dès l'année scolaire 2023-2024.

La mise en place de ce projet a été grandement étudiée par les directions de ces quatre écoles privées de la Mauricie dont la finalité demeure le maintien du bien-être général des jeunes en cours d'année scolaire. En plus des différents arguments et facteurs d'analyse qu'elles avaient sur leur table, les directions d'école ont sondé leurs clientèles et leurs équipes-école respectives. Les membres de leur personnel ont majoritairement adhéré au projet. De plus, 80 % des parents se sont prononcés en faveur de l'ajout de cette semaine de répit automnal pour leurs enfants.

Cette pause sera assurément bénéfique pour les élèves et leur donnera un peu de temps loin de l'intensité de leur agenda quotidien afin de se reposer et de renouveler leur énergie. En effet, parmi les raisons qui ont poussé les directions des quatre collèges privés à analyser l'ajout d'une semaine de relâche en novembre, mentionnons le fait que cette période de l'année scolaire coïncide avec la fin de la première étape et également avec le changement d'heure : c'est à ce moment que les élèves démontrent, de manière assez généralisée, une baisse d'énergie et de la fatigue.

Ces quatre maisons d'enseignement se joignent aux autres écoles de la Mauricie et du Centre-du-Québec ainsi que plusieurs autres au Québec qui vivent déjà cette semaine de relâche et constatent les bénéfices apportés à leur clientèle, qu'elle soit au préscolaire, au primaire ou au secondaire.

Cette page comprend des réponses à plusieurs questionnements qui nous ont été adressés dans la dernière semaine.

EN OFFRANT UNE 2^E SEMAINE DE RELÂCHE EN NOVEMBRE, EST-CE À DIRE QUE LES ÉLÈVES DÉBUTERONT L'ÉCOLE UNE SEMAINE PLUS TÔT EN AOÛT?

L'année scolaire 2023-2024 des quatre écoles participantes débutera **une journée plus tôt** qu'elle l'aurait été s'il n'y avait pas eu cette 2^e relâche.

EST-CE QU'IL Y AURA MOINS DE JOURS DE CLASSE ÉTANT DONNÉ LA PRÉSENCE D'UNE 2^E SEMAINE DE RELÂCHE?

Au Québec, **la durée d'une année scolaire doit toujours demeurer la même, soit 180 jours d'école et 20 journées pédagogiques pour les enseignants (donc congés pour les élèves)**. Toutes les écoles privées et publiques doivent donc s'y conformer. Ce faisant, les services éducatifs offerts aux clientèles scolaires des écoles participantes seront les mêmes avec ou sans 2^e semaine de relâche au calendrier; ainsi aucun ajustement des frais de scolarité n'est prévu.

DE QUOI EST FAITE CETTE SEMAINE DE RELÂCHE AJOUTÉE?

Bien que l'aménagement du calendrier scolaire soit propre à chacune des écoles qui emboîte le pas, les journées comblant la semaine de relâche en novembre sont généralement des journées pédagogiques, journées déjà prévues au calendrier scolaire, qui seront déplacées en novembre tout simplement.

QUELS SONT LES IMPACTS POSITIFS DE L'AJOUT D'UNE SEMAINE DE RELÂCHE À L'AUTOMNE?

Une semaine de relâche existe déjà dans de nombreuses écoles du Québec et les bénéfices observés sont notables. Par exemple :

- L'augmentation du taux de présentéisme tant des élèves que des membres du personnel pouvant aller jusqu'à 25 % (en référence au Collège Saint-Bernard de Drummondville);
- L'effet positif, bien que non mesurable, que peut avoir ce temps d'arrêt sur la gestion du stress des élèves.

EST-CE QUE LES ÉCOLES PRIMAIRES OFFRIRONT LE SERVICE DE GARDE PENDANT CETTE SEMAINE?

Les services de garde du Collège Marie-de-l'Incarnation et de l'École Val Marie seront ouverts pendant la semaine de relâche de novembre.

Pour de plus amples informations concernant le calendrier scolaire 2023-2024, consultez les sites Internet respectifs des écoles :

- Collège Marie-de-l'Incarnation : <https://cmitr.qc.ca/>
- Institut Secondaire Keranna : <https://www.keranna.qc.ca/lecole/calendrier-scolaire/>
- Séminaire St-Joseph : <https://ssj.qc.ca/pedagogie>
- École Val Marie : <http://www.valmarie.net/je-suis-un-parent/>

- 30 -

Source :

Alexandrine Garceau, Coordonnatrice des communications et partenariats
Institut Secondaire Keranna
Cellulaire : 819 692-6391
Courriel : alexandrine.garceau@keranna.qc.ca

Pour toutes demandes d'entrevue, communiquez avec les directions suivantes :

Collège Marie-de-l'Incarnation

Elisabeth Jourdain, directrice générale
Téléphone : 819 379-3223

Institut Secondaire Keranna

Julie L'Heureux, directrice générale (contactez Alexandrine Garceau)
Cellulaire : 819 692-6391

Séminaire St-Joseph

Dany Dallaire, directeur général
Téléphone : 819 376-4459

École Val Marie

Carla Cholet, directrice générale
Téléphone : 819 379-8040